

Mais où est donc Ornicar ?

Atelier de réflexion sur la langue française

On s'interroge, on fait des recherches, on échange et on partage. On essaie de nourrir sept rubriques : les bizarreries, des précis linguistiques, les fautes de langue, les expressions imagées, les astuces mnémotechniques, les étymologies étonnantes, les devinettes et les jeux de mots et de lettres.

Site internet : <http://jacge.nguyen.free.fr/ornicar/>

Séance du 21 janvier 2019

« **Semaine de la langue française et de la francophonie** » et « **Dis-moi dix mots** ». Cette manifestation offre au public l'occasion de manifester son attachement à la langue française en célébrant sa richesse et sa diversité, avec pour objectif, de faire partager son goût de la langue et du français, par le biais de manifestations. La Semaine de la langue française et de la francophonie est également l'occasion privilégiée de valoriser les actions menées dans le cadre de l'opération "Dis-moi dix mots". Initiée par le ministère de la Culture et de la Communication, l'opération "Dis-moi, dix mots" est une manifestation de sensibilisation à la langue française. De septembre à juin, durant chaque année scolaire, chacun est invité à se saisir de 10 mots, sélectionnés par les différents partenaires francophones, autour d'une thématique annuelle et à jouer avec eux, sous la forme artistique de son choix.

Rendez-vous lors de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, en mars 2019, pour présenter vos projets au public.

Les 10 mots 2019 : Arabesque, composer, coquille, cursif/-sive, gribouillis, logogramme, phylactère, rébus, signe, tracé.

Bizarreries ou anomalies

Pléonasmes (suite et fin). Faisons un sort à la *première priorité* ou la *principale*. La priorité, c'est ce qui vient en premier par ordre d'importance, alors pour quoi en rajouter ? Quand vous arrivez en automobile à un rond-point, un panneau vous spécifie bien que « vous n'avez pas la priorité » sans autre précision. On peut concevoir à la rigueur qu'il y ait plusieurs priorités arrivant ex aequo. Mais quand on arrive, mettons, à la *dixième priorité*, est-elle toujours... prioritaire ? [...]

Le *noyau dur*, pléonasme proche de la perfection (mais sans l'atteindre, car la perfection n'est pas de ce monde), calque de l'anglais *hard core*, revient beaucoup dans les médias pour désigner notamment le petit groupe d'actionnaires qui détient le pouvoir dans une société. Le noyau est la « partie centrale et dure d'un fruit ». *Noyau central*, très fréquent, n'est pas mal non plus. *Noyau dur* s'impose si rapidement que l'on peut présumer que la prochaine étape sera sa fusion en *noyau dur*.

Dès qu'il est question de sécurité routière et donc d'alcool au volant, les médias nous ressortent jusqu'à plus soif le *taux d'alcoolémie* du conducteur. L'alcoolémie étant le « taux d'alcool dans le sang », on discerne mal ce que l'adjonction de *taux* apporte au message, sauf si l'on voit double après le verre de trop, celui qui fait passer le cap fatidique de 0,5 gramme d'alcool dans le sang.

Parlant du financement des partis politiques en 2008, *le Canard enchaîné* avait essayé *pactole financier*. Pactole est le nom d'une rivière du royaume de Lydie (Anatolie), aujourd'hui appelée Sart Çayi, qui charriait des paillettes d'or. Il est devenu nom commun, avec le sens unique de « pourvoyeur de richesses ». Le Pactole ne roule plus d'or depuis longtemps, mais le pactole, lui, continue.

On trouve fréquemment dans la presse, mais pas dans le langage courant, à la droite de *caserne*, l'adjectif *militaire*. Ce qui nous donne cette longue et martiale suite en six syllabes, la *caserne militaire*. Il existe peut-être des circonstances où il faut préciser que ces

« bâtiments servant au logement des troupes » relèvent de la Grande Muette, mais s'il y a un terme qui se suffit à lui-même et parle à chacun, c'est bien *caserne*.

Beaucoup de mots comme *liesse*, *consensus*, *tollé*, qui supposent une foule ou au moins plusieurs personnes et qui ne sont pas des exercices solitaires, sont de plus en plus fréquemment suivis de l'adjectif *général*. La liesse étant une joie collective ; le consensus, un accord du plus grand nombre ; le tollé, un mouvement collectif d'indignation, il est préférable de laisser *général* au vestiaire, à moins de vouloir insister sur l'unanimité des faits. [...]

Nous avons beaucoup de difficulté à imaginer un débat qui ne soit pas *participatif* ou un tri qui ne soit pas *sélectif*. Ces locutions apparues récemment (le tri et le débat ont donc vécu longtemps avant d'être ainsi améliorés) relèvent de la langue technocratique, d'une novlangue mitonnée par des communicants, qui a, il faut l'admettre, beaucoup de partisans. [...]

Certains pléonasmes ne le sont qu'au plan étymologique ; seuls des puristes peuvent s'en émouvoir. *Camarade* a d'abord signifié une « chambrée de soldats » et vient du latin *camera*, « chambre ». Le « camarade de chambrée » (d'une caserne *militaire*, par exemple) n'a rien de redondant car le sens premier de *camarade* s'est perdu dans la nuit des temps : il est « démotivé », selon les linguistes. Des bandits, des actionnaires *se partagent le butin* ? Qui sait que *butin*, d'origine germanique, a d'abord eu le sens de « partage » ? Cela ne fait pas pour autant d'eux des partageux. On ne se privera pas de *saupoudrer de sel*, ni même de sucre, bien que *saupoudrer* ait d'abord signifié : « poudrer de sel ». Ni d'être *recru de fatigue*, bien que *recru* signifiât « harassé », « éreinté ». Dites seulement que vous êtes *recru(e)*, le message risque de ne pas passer et les yeux de s'écarquiller. [Martine Rousseau, Olivier Houdart, Richard Herlin, *Retour sur l'accord du participe passé et autres bizarreries de la langue française.*]

Précis grammatical

Aucun, adj. et pron., a étymologiquement la valeur positive de « quelque, quelqu'un » : *Il est interdit de jeter aucun objet à cet endroit. Je doute qu'aucun d'eux réussisse*. Mais le plus souvent *aucun* est accompagné de la négation *ne*, c'est pourquoi, par contagion, il a pris la valeur négative de *nul* : *Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire* (La Fontaine). *De toutes vos raisons, aucune ne me convainc*.

De par ce sens de « pas un, nul », il est naturel d'accorder *aucun* au singulier. Il peut cependant s'employer au pluriel devant des noms qui n'ont pas de singulier ou qui prennent au pluriel un sens particulier : *Aucuns frais. Aucuns ciseaux. Je n'ai pris aucunes vacances depuis trois ans*.

Dans un style soutenu, un peu prétentieux, on emploie *d'aucuns* au sens de « certains, plusieurs » : *D'aucuns disent, prétendent...* [D'après M. Grevisse, *Le Bon Usage* et *Le Grand Robert*]

Expressions imagées

• *Avoir la bosse de...* : avoir des dispositions, un don naturel pour... [...] La phrénologie est une théorie décrite par le médecin François-Joseph Gall (1758-1828). Elle prétend qu'il est possible de connaître les aptitudes, facultés et talents des individus en tâtant les bosses du crâne, et ce, en partant de trois principes : 1) le cerveau est le siège de toutes les facultés fondamentales de l'homme ; 2) les diverses fonctions cérébrales correspondent à autant d'organes différents ; 3) le crâne épousant fidèlement la forme du cerveau, on peut, en découvrant le relief crânien par palpation, deviner les facultés des individus. C'est à partir de cette « science », et surtout par dérision, que cette expression est née pour désigner des aptitudes très développées chez certains individus. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

• *Prendre la poudre d'escampette* : S'enfuir. *Escampette* est le diminutif de *escampe* qui, au XVI^e siècle, désignait la « fuite », *escampe* étant lui-même issu du verbe *escamper* apparu

au XIV^e siècle et synonyme vulgaire de *fuir*. De nos jours, le mot *escampette* n'est plus utilisé que dans cette locution qui date du XVII^e siècle. Quant à la poudre, on ne sait pas vraiment s'il s'agit de celle qui, en explosant, provoque la fuite, ou plus probablement de la poussière du chemin qu'était supposé soulever le fuyard en courant. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

- *Devoir une fière chandelle* : Avoir une grande dette de reconnaissance envers quelqu'un. Si quelqu'un vous sauve de la noyade ou d'un quelconque autre danger [...], vous lui devez obligatoirement « une fière chandelle ». *Fier* a ici le sens de « grand », « fort » ou « remarquable ». Quant à *chandelle*, elle vient du cierge qu'il fallait autrefois obligatoirement aller faire brûler à l'église en témoignage de reconnaissance. À la fin du XVIII^e siècle, *il doit une fière chandelle à Dieu* voulait dire « il a échappé à un grand péril ». [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]
- *Le jeu n'en vaut pas la chandelle* : Cela n'en vaut pas la peine ; cela coûterait plus cher que cela ne rapporterait. Cette expression, sous une forme très rapprochée, date du XVI^e siècle. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque la fée électricité n'existait pas encore et que ceux qui s'adonnaient aux jeux (cartes, dés...), particulièrement ceux donnant lieu à des enjeux, devaient s'éclairer à la chandelle, considérée comme un objet de luxe. Il était d'ailleurs d'usage, dans les endroits modestes que les participants laissent quelque argent en partant pour dédommager du coût de cet éclairage. Et lorsque les gains étaient faibles, ils ne couvraient même pas le prix de la chandelle... Notre expression est donc simplement une lumineuse métaphore indiquant qu'il n'est pas nécessaire de gaspiller du temps, de l'argent ou des efforts pour n'obtenir en retour qu'un résultat médiocre faisant au final regretter ce qui aura été gaspillé. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]
- *Des économies de bouts de chandelle* : Des économies dérisoires, sordides. Voici la définition officielle donnée par le TLFi pour *bouts de chandelle* : « Menus morceaux de chandelles subsistant une fois qu'elles ont fini de servir ». Si on se réfère à l'expression *le jeu n'en vaut pas la chandelle*, on se rappelle qu'il fut un temps où les chandelles qui éclairaient les endroits sombres avaient une valeur certaine. C'est pourquoi, dans les maisons bourgeoises, le personnel de maison avait l'habitude de rassembler les restes des chandelles, le suif non brûlé, et de les revendre à un cirier pour qu'il en refasse de nouvelles. Vue par les riches, cette récupération semblait ridicule et l'économie correspondante insignifiante, ce qui suffit à expliquer le sens de l'expression, mais aussi à comprendre pourquoi elle comporte la plupart du temps une connotation de mesquinerie. Cette expression nous vient du XVII^e siècle, à une époque où on disait aussi d'un avare que c'était un « ménager de bouts de chandelle ». [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

Astuces mnémotechniques

- *Hôtel* n. m. *Hôtel* a la même origine que *hôpital*. Ces deux noms découlent du latin (*hospitale*, « chambre pour les hôtes » ; *hospitalis*, « hospitalier »). La disparition du *s*, respectivement dans *ostel* et dans *ospital*, *hospital*, a été marquée dans ces deux mots par un accent circonflexe sur le *o*. *Hôte*, *hôtesse*, *hôtel-Dieu*, *hôtelier*, *hôtelière*, *hôtellerie* (mais pas *hostellerie*) comportent eux aussi cet accent circonflexe. Phrases mnémotechniques : « *Pour qu'un CHÂTEAU, un HÔTEL et un HÔPITAL soient accueillants, il leur faut un toit* (= un accent circonflexe). » ; « *Le toit du CHÂTEAU résiste à toutes les tempêtes, tout comme ceux de l'HÔTEL et de l'HÔPITAL !* ». [J.-P. Colignon, *Orthographe : trucs et astuces.*]
- *Psychiatre* n. Les termes du domaine médical désignant des spécialistes et comportant le suffixe *-iatre* (du grec *iatros*, « médecin ») s'écrivent sans accent circonflexe sur le *a* : *gériatre*, *hippiatre*, *pédiatre*, *psychiatre*... Ajoutons-y, pour faire bonne mesure, *archiatre*, vieux mot qui désigna un premier médecin, un médecin en chef. Phrase mnémotechnique : « *Le chapeau pointu* [l'accent circonflexe] *du PSYCHIATRE a roulé dans l'ÂTRE* ». On peut,

dans cette formule, remplacer *psychiatre* par tout autre nom de médecin formé en *-iatre*. Il n'y a pas d'accent non plus dans les mots en *-iatrie* et en *-iatrique* (*pédiatrie, psychiatrique...*). [J.-P. Colignon, *Orthographe : trucs et astuces.*]

Étymologies étonnantes

- *Bissexe*, n. m. ÉTYM. Av. 1150; lat. *bisextus*, de *bis* « deux fois », et *sextus* « sixième », parce que, dans le calendrier julien, le 24 février, sixième jour avant les calendes de Mars, était doublé tous les quatre ans. Le vingt-neuvième jour ajouté au mois de février des années bissextiles. [Le Grand Robert]
- *Année bissextile*, qui comporte trois cent soixante-six jours. → Année, bissexe. Toutes les années dont le millésime est divisible par quatre sont des années bissextiles, sauf les années séculaires dont le millésime n'est pas divisible par quatre cents (ex. : 1700, 1900); à cette exception près, l'année bissextile revient tous les quatre ans. Le mois de février des années bissextiles compte vingt-neuf jours. [Le Grand Robert]
- *Palinodie* n. f. ÉTYM. 1512; lat. *palinodia*, mot grec; de *palin* « de nouveau, en sens inverse », et *odê* « chant ». → suff. *-odie*. 1 Dans l'Antiquité, Poème dans lequel l'auteur rétractait ce qu'il avait dit dans un poème antérieur. 2 (1566). Parole ou écrit exprimant une rétractation. → Changement (d'opinion), désaveu, rétractation. — (1555, in D. D. L.). Vx. *Chanter la palinodie* : se rétracter, proclamer le désaveu de ses opinions. 3 (1843). Au plur. Mod. Changement d'opinion. → Retournement. *Les palinodies d'un homme politique*. → Revirement, volte-face (cf. aussi *Retourner sa veste*). [Le Grand Robert]
- *Prétérition* n. f. ÉTYM. 1314, en dr.; lat. *praeteritio*, de *praeterire*. → Prétérit. 1 Dr. Omission. — Spécialt. (Droit anc.). Omission d'un héritier nécessaire dans un testament. 2 (1609). Rhét. Figure par laquelle on déclare ne pas parler d'une chose, tout en attirant l'attention sur elle sous une forme négative (je ne dirai rien de son dévouement, qui...; sans insister sur son courage, qui...; pour ne pas parler de...). — On dit aussi *paralipse, prétermission*. *Parler d'une chose par prétérition*. *La réticence et la prétérition sont deux figures voisines*. [Le Grand Robert]
- *Deux mots homonymes* : I. *Boucan* n. m. ÉTYM. 1578; du tupi « gril à viande ». 1. Gril de bois pour fumer la viande, aux Caraïbes. → Barbecue (angl.). *Claie à boucan* : claie pour préparer la viande grillée. — REM. Le mot, rare et didactique en France, s'emploie normalement dans le français des Antilles. Appos. *Bois boucan* : bois pour fumer la viande; bois inutilisable pour d'autres usages. 2. Vx. Viande, poisson fumé sur le boucan. → Boucané. — (1722). Culin. *Boucan de tortue* : plat de viande de tortue cuite sous la braise. 3. (1666). Vx. Cabane (où l'on boucanait la viande). II. *Boucan* n. m. ÉTYM. V. 1624; orig. incert.; p.-ê. de *boucaner*, au sens anc. de « faire le bouc » ou de *boucan*, au sens 3 « cabane ». 1. Vx. Lieu de débauche (→ Boucanière). 2. a) Vieilli. Désordre bruyant. b) Mod. Grand bruit. → Tapage, vacarme. *Faire du boucan*. *Un boucan de tous les diables*. → Bordel (fam.). *Quel boucan ! Arrêtez ce boucan !* [Le Grand Robert]
- *Du sens I*, on a *boucaner*, « faire sécher, à la fumée (de la viande, du poisson...) » et *boucanier*, « aventurier, écumeur de mer, pirate », se disait des aventuriers, coureurs de bois de Saint-Domingue qui chassaient les bœufs sauvages pour en boucaner la viande.
- *Du sens II*, on a *boucaner*, « fréquenter les lieux de débauche » et *boucanière*, « prostituée ».
- *Boucher*, tueur de boucs. Au Moyen Âge le boucher s'appelait le « maiselier ». Il ne se contentait pas de débiter la viande, il abattait aussi les animaux à coup de « massue » d'où son nom (cf. l'italien *macelaria*, « boucherie »). Mais le mot ressemblait fâcheusement à « mesel », un des surnoms du lépreux. Les *maiseliers* se feront alors appeler « bouchers », ceux qui abattent les boucs... alors qu'ils vendaient surtout du mouton ! Il faut savoir qu'à cette époque le mot *bouc* (d'origine gauloise) désignait n'importe quel animal mâle. La

viande provenait essentiellement de l'abattage des bêtes mâles, les bergers n'en gardaient que quelques-unes par troupeau pour assurer la reproduction. [Bernard C. Galey, *L'Étymologie.*]

Devinettes, jeux de mots, jeux de lettres

Un virelangue (ou casse-langue ou fourchelangue) est une locution (ou une phrase ou un petit groupe de phrases) à caractère ludique, caractérisée par sa difficulté de prononciation ou de compréhension orale, voire les deux à la fois. Le mot *virelangue* est un néologisme et un calque du mot anglais *tongue-twister* (« qui fait tordre la langue »). Mais il désigne un type de jeu de mots lui-même très ancien.

Exemples de virelangues :

Les chaussettes de l'archiduchesse sont-elles sèches, archi-sèches ?

Un chasseur sachant chasser sait chasser sans son chien.

Si six scies scient six cyprès, six cent six scies scient six cent six cyprès.

La chanson *Méli Mélodie* de Bobby Lapointe est quasi exclusivement composée de virelangues. Extrait :

...Dinant d'amibes amidonnées

Mais même amidonnée l'amibe

Même l'amibe malhabile

Emmiellée dans la bile humide

L'amibe, ami, mine le bide...

Des chiffres où il faut avoir un peu de lettres.

Quel est celui qui est en trop ? Un indice : ça n'a vraiment rien de mathématique.

4 11 3 5 30

Qui se ressemble s'assemble.

Cette phrase a quelque chose de bizarre, mais quoi ?

« L'exorciste hypocrite peut-il coexister avec le Chypriote ? »

Ça ne tourne pas rond.

Trois pays, dont un qui ne fait pas partie du monde de l'Ovalie, à remettre dans le bon ordre.

GRENATINE AAEEGLLMN SALUTAIRE

Solutions :

5, le seul dont les lettres ne peuvent pas former une anagramme :
QUATRE ONZE TROIS TRENTÉ CINQ
TRAQUE ZONE RÔTIS TENTER

La phrase est composée avec deux anagrammes : exorciste / coexister ; hypocrite / Chypriote.

L'Allemagne. Les Ovaliens : l'Argentine et l'Australie.